

Première partie : renseignements généraux

Autres parties à la requête Locateur Locataire Sous-locataire Occupant actuel

Prénom Homme Femme Société

Grid for first name

Nom de famille

Grid for last name

Adresse

Grid for address

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Province Code postal

Grid for unit, municipality, province, and postal code

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

Grid for phone and fax numbers

Adresse électronique

Grid for electronic address

S'il y a plus de deux autres parties à la requête, dressez une liste des parties et joignez-la à la requête. Indiquez s'il s'agit d'un locateur, d'un locataire, d'un sous-locataire ou d'un occupant actuel.

Deuxième partie : Motifs de dépôt d'une requête par le locataire

Si vous êtes un locataire, vous pouvez déposer une requête auprès de la Commission pour l'un des motifs indiqués ci-dessous. Ombrez la case correspondant au motif de votre requête et fournissez les renseignements demandés. Pour une explication détaillée des motifs de requête, consultez les instructions accompagnant cette formule.

Ma requête a pour objet une ordonnance :

1. Déterminant si le locateur a refusé, de façon arbitraire ou injustifiée, de consentir à la cession ou sous-location du logement locatif à une autre personne.

(a) Indiquez si vous avez demandé au locateur la permission de céder ou de sous-louer le logement locatif à une autre personne. Cession Sous-location

(b) Ombrez la case correspondant à l'ordonnance que vous voudriez que la Commission rende :

Ordonnance autorisant la cession ou sous-location du logement locatif. Inscrivez le nom de la(des) personne(s) à qui vous voulez que la sous-location ou la cession soit consentie.

Grid for name of person for subletting/assignment

Ordonnance résiliant la location. Inscrivez la date à laquelle vous voulez que la location prenne fin. / / jour mois année

Ordonnance diminuant le loyer. Précisez le montant de la diminution voulue. , \$

Expliquez en quoi un tel montant vous apparaît justifié.

Large box for justification of the amount



Deuxième partie : motifs de la requête (suite)

2. (a) **Évinçant un sous-locataire après terme à qui j'ai sous-loué le logement locatif, parce que celui-ci n'a pas quitté les lieux à la date convenue.**

Inscrivez la date à laquelle le sous-locataire devait déménager :

/ /
jour mois année

- (b) **Obligant le sous-locataire après terme de verser pour chaque jour où il a continué d'occuper le logement locatif, sans en acquitter le loyer, après l'expiration de la sous-location.**

Le loyer total versé par le sous-locataire est de :

, \$ par semaine mois autre (précisez) _____

Troisième partie : Motifs de dépôt d'une requête par le locateur

Si vous êtes un locateur, vous pouvez déposer une requête à la Commission pour l'un ou l'autre des motifs ci-après. Ombrez la case correspondant au motif de votre requête et fournissez les renseignements demandés. Pour une explication détaillée des motifs de requête, consultez les instructions accompagnant cette formule.

Ma requête a pour objet une ordonnance :

1. (a) **Résiliant la location initiale et évinçant l'occupant non autorisé parce que je n'ai pas consenti à la cession ou sous-location du logement locatif.**

Inscrivez la date à laquelle vous vous êtes rendu compte qu'un occupant non autorisé se trouvait dans le logement locatif :

/ /
jour mois année

- (b) **Demandant à l'occupant non autorisé de verser une indemnité par jour d'occupation du logement locatif.**
Vous êtes autorisé à faire une requête pour ce motif que si vous faites aussi une requête pour le motif 1(a).

Le montant total du loyer le locataire payait avant qu'il ne transfère l'occupation du logement locatif à l'occupant non autorisé était de:

, \$ par semaine mois autre (précisez) _____

L'indemnité est habituellement calculée à partir de la date à laquelle le locateur a découvert l'occupant non autorisé dans le logement locatif. Si vous estimez que la date de départ doit être différente, indiquez la date que vous jugez appropriée et expliquez pourquoi, selon vous, l'occupant vous doit de l'argent à compter de cette date.



Troisième partie : Motifs de dépôt d'une requête par le locateur (suite)

Frais pour chèques sans provision et frais d'administration connexes : si votre requête a pour objet les motifs 1(a) et 1(b) énoncés précédemment, et que vous souhaitez réclamer les frais liés à des chèques sans provision que vous a donnés l'occupant non autorisé, veuillez fournir les détails suivants :

Montant du chèque \$	Date du chèque (jour/mois/année)	Date des frais de chèque sans provision encourus (jour/mois/année)	Frais bancaires liés au chèque sans provision \$	Frais administratifs du locateur \$	Total des frais \$
□□□□, □□	□□ / □□ / □□□□	□□ / □□ / □□□□	□□, □□	□□, □□	□□□□, □□
□□□□, □□	□□ / □□ / □□□□	□□ / □□ / □□□□	□□, □□	□□, □□	□□□□, □□
□□□□, □□	□□ / □□ / □□□□	□□ / □□ / □□□□	□□, □□	□□, □□	□□□□, □□
Total dû pour frais liés au(x) chèque(s) sans provision :					□ □□□, □□ \$

2. **Évinçant le sous-locataire après terme parce que l'entente de sous-location est arrivée à échéance.**

Inscrivez la date à laquelle le sous-locataire devait déménager :

□□ / □□ / □□□□
 jour mois année

3. **Déterminant que mon rejet de la demande du locataire de céder son emplacement dans le parc de maisons mobiles ou la zone résidentielle à baux fonciers est fondé sur un motif raisonnable.**

Expliquez votre motif de refus de la cession et vos raisons de croire qu'il est raisonnable.



Signature du locateur ou du locataire ou du représentant

Locateur

Locataire

Représentant

		/			/				
jour			mois			année			

Si vous êtes un représentant ou un agent de la société, vous devez fournir les renseignements suivants :

Prénom

Nom de famille

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Province

Code postal

N° de téléphone (jour)

()

N° de télécopieur

()

Adresse électronique

Renseignements importants

1. Après avoir déposé sa requête auprès de la Commission, le requérant reçoit un avis d'audience. Le requérant doit remettre aux autres parties à la requête une copie de la requête et de l'avis d'audience au moins dix jours civils avant l'audience.
Une fois que le requérant a donné aux autres parties une copie de la requête et de l'avis d'audience, il doit déposer auprès de la Commission un certificat de signification indiquant quand et comment ces documents leur ont été transmis, dans les cinq jours après la signification de ces documents.
2. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi sur la location à usage d'habitation*.
3. La Commission peut ordonner qu'une partie à la requête rembourse à l'autre partie les frais liés à la requête.
4. La Commission applique des règles de pratique qui énoncent les modalités relatives au processus de requête, ainsi que des lignes directrices d'interprétation qui expliquent de quelle façon la Commission peut trancher certaines questions susceptibles d'être soulevées dans une requête. Vous pouvez acheter un exemplaire des règles et lignes directrices au bureau local de la Commission ou les consulter en ligne, à www.CLI.gov.on.ca.
5. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la Commission de la location immobilière au **416-645-8080** ou, sans frais d'interurbain, au **1-888-332-3234**. Vous pouvez également visiter le site Web de la Commission à www.CLI.gov.on.ca.



